

MAIRIE DE VAUX-DEVANT-DAMLOUP

Email: mairiedevauxdevantdamloup@wibox.fr

Mairie: 03.29.88.30.84 Maire: 07.81.62.15.81 22 bis Allée des Tilleuls

55400 VAUX-DEVANT-DAMLOUP

Compte rendu du Conseil municipal du 17 février 2016

<u>Présents</u> : les conseillers <u>Excuxée</u> : Hélène SIZE

Restauration du monument aux morts :

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise VARNEROT pour la restauration du monument aux morts. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis d'un montant de 8 084,00 euros HT. Des dossiers ont été constitués pour l'obtention de subventions.

Elagage des tilleuls :

Le Conseil accepte le devis de l'entreprise Gavard Arnaud pour l'élagage des 19 tilleuls. Le montant du devis s'élève à 504.00 € TTC.

Convention d'entretien des espaces verts :

Monsieur le Maire présente la convention proposée par l'association "les chantiers des Côtes et de la Woëvre". Cette convention a pour objet l'entretien des espaces verts de la commune. Le montant des prestations est 3500 € pour l'année. Le Conseil autorise le Maire à signer la présente convention.

Création d'un site internet pour la commune :

Le Conseil donne son accord pour la création d'un site internet pour notre commune. Le coût mensuel est de 24.00 €. Cette prestation sera assurée par Numéripôle de Bras-sur-Meuse. Le site est actuellement en construction. Une information sera diffusée dés que le site sera accessible.

* Réalité augmentée :

La société "Secteur" a été retenue pour le marché de maîtrise d'œuvre par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour la réalisation d'un circuit piétonnier avec de la réalité augmentée dans le village détruit.

❖ Rappel:

L'opération « J'aime ma ville propre » aura lieu le dimanche 20 mars à 9h00.